

# BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

Roanne



Le BAFA, Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est un diplôme qui permet d'encadrer des enfants et des adolescents au sein des accueils collectifs de mineurs. Afin d'aider financièrement ceux qui souhaitent préparer ce brevet, la Ville de Roanne alloue une aide d'un montant maximum de 150 €.

Agglo



## Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

## Outils



### Guide enfance jeunesse

+ TÉLÉCHARGEZ LE PDF

## Comment obtenir Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur ?

Une formation préparant au brevet est nécessaire pour passer son BAFA. Pour accéder à cette formation, le candidat doit avoir 17 ans révolus (sans possibilité de dérogation) et s'inscrire auprès d'un organisme de formation qui est habilité à dispenser cette formation. Cette formation est composée de 3 étapes (2 sessions théoriques et un stage pratique) et se déroule obligatoirement dans l'ordre suivant :

- > Session de formation générale de 8 jours payante.
- > Stage pratique de 14 jours au sein d'un accueil collectif de mineurs qui peut être rémunéré par l'organisateur du séjour.
- > Session d'approfondissement de 6 jours payant (ou session de qualification de 8 jours qui a pour but d'obtenir des prérogatives d'exercice dans un domaine spécialisé : voile, canoë-kayak, loisirs motorisés et surveillance de baignade).

## Combien coûte la formation

Le coût de cette formation est variable d'un organisme à l'autre. Le prix d'une session de formation peut aller de 295 € à 560 € suivant qu'il s'agisse de la formation générale ou d'approfondissement, en externat, demi-pension ou internat.

## **La Ville de Roanne vous aide à passer le BAFA**

Afin d'aider financièrement ceux qui souhaitent préparer ce brevet, la Ville de Roanne alloue une aide d'un montant maximum de 150€. Cette aide vient en complément de celles déjà accordées par la Caisse d'Allocations Familiales et par le Conseil Départemental de la Loire.

### **Comment bénéficier de la bourse**

Pour bénéficier de la bourse de la ville, il faut habiter la Ville de Roanne, être âgé au moins de 17 ans et avoir un Quotient Familial inférieur ou égal à 1 000. Le dossier de demande de Bourse BAFA est à retirer à l'espace **Info-Jeunes Roanne** avant le début de la session de formation générale et le début de la session de formation d'approfondissement.



**ATTENTION :** Le candidat qui obtient une bourse BAFA Ville de Roanne, s'engage à terminer sa formation dans sa globalité.

### **Montant de l'aide**

L'aide attribuée sera calculée en fonction du coût de chaque session de formation et

plafonnée à 75€ maximum par session de formation. Un minimum de 10 € devra rester à la charge des candidats sur chaque session de formation. La bourse BAFA sera directement versée à l'organisme de formation après la réalisation de chaque session de formation, sur présentation d'une facture et de l'attestation de présence fournies par l'organisme de formation.



## CONTACTS

### Info-jeunes Roanne

 4 Rue Fontenille  
42300 Roanne

 0477727063

 Courriel

 Lundi : 12h30 - 17h30  
Mardi : 12h30 - 17h30  
Mercredi : 8h30 - 12h30 et  
13h00 - 17h30  
Jeudi : 12h30 - 17h30  
Vendredi : 13h30 - 17h00

Accueil libre sans rendez-vous



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

